

5 et 6 février 2019, Région parisienne

## Appel à communications

### Astee

*L'association française des  
professionnels de l'eau et des déchets*

Créée en 1905, l'Astee rassemble près de 4 000 experts, chercheurs, scientifiques et praticiens issus d'organismes publics et privés intervenant dans les services publics locaux de l'environnement.

L'Astee a pour vocation la mutualisation des connaissances, des pratiques et des savoir-faire et d'en faciliter l'accès au bénéfice de chacun. Elle est également sollicitée pour consolider des avis ou des recommandations aux pouvoirs publics.

### SHF

*Société Hydrotechnique de France*

Créée en 1912, ses missions ont évoluées au fil des années, aujourd'hui, la SHF se présente comme une société mi-savante, mi-technique : elle est un lieu de rencontre privilégié entre les scientifiques, les chercheurs et les universitaires et les industriels, les ingénieurs et les gestionnaires. Placée aux interfaces des sciences de l'univers (météorologie, océanologie, hydrologie, environnement...), de la mécanique des fluides (mécanique des milieux continus, mécanique des fluides, thermodynamique...) et de l'hydraulique, au carrefour de la recherche et de ses applications, elle a pour vocation principale de mettre en valeur, faire progresser et diffuser les connaissances scientifiques et techniques dans tous les domaines de l'Eau.

### Le colloque

Colloque organisé par le groupe de travail Astee/SHF "Hydrologie urbaine".

Le bon fonctionnement du système d'assainissement et la maîtrise des rejets d'eaux usées au milieu naturel par temps de pluie mobilisent l'ensemble des acteurs de l'eau.

Cette mobilisation s'est intensifiée avec la parution de l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif qui est le texte de référence en matière de conception, d'autosurveillance, de diagnostic et de conformité des systèmes d'assainissement. Des commentaires techniques relatifs à cet arrêté, dont certains sont encore à paraître, précisent les objectifs attendus vis-à-vis de l'autosurveillance et du diagnostic permanent. Ceux-ci induisent un changement des méthodes de travail des maîtres d'ouvrage et de nombreux questionnements pour lesquels un lieu d'échanges sur des retours d'expérience apparaît nécessaire.

Cet évènement, d'envergure nationale :

- permettra aux maîtres d'ouvrage de faire remonter leurs difficultés de mise en œuvre de l'arrêté
- présentera des solutions à ces difficultés à travers des retours d'expérience d'exploitants, de laboratoires, de bureaux d'études,...
- sera l'occasion d'explications et interprétations de l'arrêté par les services de l'État
- favorisera le partage sur les opportunités et améliorations dans la gestion du réseau induites par la mise en œuvre de l'arrêté

Cet évènement souhaite laisser une large part à l'exposé des problèmes concrets rencontrés dans les domaines de l'autosurveillance et du diagnostic permanent et son analyse collective. Une nouvelle forme d'échange sera à cet effet proposée dans le cadre d'une session « speed-solution » qui consistera à venir exposer des problèmes techniques d'exploitation de manière décomplexée pour partager et chercher ensemble des pistes de solutions.

## Calendrier

15 juin  
2018

Réception des  
propositions de  
communications

13 juillet  
2018

Avis aux porteurs  
de communications

1<sup>er</sup> octobre  
2018

Réception des articles

3 décembre  
2018

Avis du comité  
technique

10 janvier  
2019

Envoi de l'article  
définitif

# Les thèmes de l'appel à communications

## 1 - Enjeux et opportunités de l'autosurveillance et du diagnostic permanent

*Appel à témoignages et retours d'expérience sur un usage de l'autosurveillance au-delà du respect de la loi : gain en efficacité, protection du milieu naturel, détection de dysfonctionnements, opportunité supplémentaire de coordination des collectivités, pertinence de la notion de débit de référence...*

## 3 - Critères de conformité du système d'assainissement à l'échelle d'une agglomération et enjeux sur les milieux récepteurs

*La note technique n°1 de l'arrêté du 21 juillet 2015 précise les 3 critères de calcul de conformité de la collecte.*

*Présentation de retours d'expérience de mise en œuvre du calcul de ces 3 critères ?*

*Quelle précision et à quel prix ?*

*Intérêt d'autres critères (qualité du milieu récepteur, DCE, usage baignade...)?*

## 2 - Normalisation des dispositifs et enjeux de la mesure

*La note technique n°2 de l'arrêté du 21 juillet 2015 précise la distinction entre mesure et estimation.*

*Quelles techniques sont les plus adaptées dans chacun de ces cas ?*

*Les dispositifs normalisés disponibles sont-ils adaptés aux réseaux d'assainissement?*

*Quels critères de validation des dispositifs de mesure doit-on retenir (capteurs, configuration de la mesure)? Quelle précision et à quel prix ?*

## 4 - Apport de la modélisation 1D & 3D

*- pour la hiérarchisation des DO*

*- pour optimiser la conception d'un système de mesure*

*- pour simplifier, compléter, voire se substituer aux dispositifs de mesure*

*- pour valoriser la mesure et inversement (création de scénarios de gestion, identification des différentes causes de rejet, validation de la donnée, réalisation de plans d'actions...)*

## 5 - Speed-solution

*Brève présentation d'un problème technique non solutionné puis échange avec la salle pour partager le constat et des pistes de solutions. Venez avec vos problèmes et bénéficiez de l'intelligence collective !*

## Modalités pratiques

### Comment répondre à l'appel à communications ?

Les personnes souhaitant proposer une communication devront soumettre un résumé :

→ par voie électronique à [autosurveillance2019@astee.org](mailto:autosurveillance2019@astee.org)

→ **avant le 15 juin 2018**

### La nature des communications attendues

2 types de communication sont attendus :

- pour les 4 premières sessions : des retours d'expérience sous forme d'un résumé d'une page

- pour la session speed-solution : exposé d'un problème concret sous forme d'un résumé d'une demi-page

Télécharger la trame de réponse de l'appel à communications sur <http://www.astee.org/evenement/colloquegthu2019/>

Les présentations de produits sans retour d'expérience associé sont exclues de cet appel à communications.

Les communications retenues feront l'objet d'une sélection par le comité de lecture pour une parution dans TSM et la Houille Blanche.

### Comité technique de sélection

ABOULOARD Sheila, SIAAP

BERTANI Mathilde, Eurométropole de Strasbourg

BRELOT Elodie, GRAIE

GANDOUIN Christine, SUEZ Consulting

GUILLON Anne, Département des Hauts-de-Seine

LANGLAMET Aurélie, Ministère de la Transition écologique et solidaire

LANIER Véronique, Département de la Seine-Saint-Denis

LAPLACE Dominique, SERAMM

LENOUVEAU Nathalie, Métropole Nice Côte d'Azur

LYARD Stéphane, RHEA

MICHAUD Anne-Cécile, SUEZ

MOUILLET Claire, Lille Métropole

RODRIGUEZ Fabrice, IFSTTAR

ROUX Christian, Département des Hauts-de-Seine

SOURDRIL Antoine, Astee

VAZQUEZ José, ENGEEES

VENANDET Nicolas, Agence de l'eau Rhin Meuse

VENTURINI Christophe, Ministère de la Transition écologique et solidaire

VERNIN Nathalie, Département du Val-de-Marne

WERTEL Jonathan, 3D EAU

ZOBRIST Christophe, VEOLIA

ZUG Mathieu, IJINUS

Un représentant de l'Agence de l'eau Seine-Normandie